

Maîtriser le droit social pour une gestion améliorée des demandes

DURÉE

7 heures

TARIF

270€HT/pers



INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Encadrants d'exploitation de proximité et chefs de site(s)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Bonne maîtrise de la langue française écrite et orale
Avoir une expérience d'encadrement d'équipe

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation.
Une attestation de stage est remise à chaque participant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Rassembler de manière exhaustive les données requises pour la rédaction des contrats tout en assurant le respect des informations nécessaires aux déclarations sociales obligatoires, en conformité avec la convention collective du secteur de la propreté et gérer les droits à congés et les durées de travail en accord des collaborateurs.

LE PROGRAMME

Identifier les mécanismes de l'article 7

Les conditions du cours transfert
Les obligations de l'entreprise sortante et entrante

Déterminer la durée du travail

La durée conventionnelle
Le temps partiel
Le travail de nuit, le dimanche
Les heures complémentaires, les heures supplémentaires et le repos compensateur

Déterminer les droits à congés

Le type de contrat de travail
L'ancienneté de l'employé
Les politiques internes de l'entreprise
Les accords collectifs ou conventions collectives
Les congés spéciaux
Les jours fériés

Collecter les informations et les documents pour l'établissement du contrat

Les formalités liées à l'embauche
L'embauche des étrangers
La visite médicale
Les embauches et la discrimination

Distinguer et choisir le contrat adapté

Le CDI (temps plein ou temps partiel)
Le CDD (cas de recours, durée, renouvellement)
Le temps partiel
La durée du travail : les heures complémentaires et supplémentaires
La qualification et la rémunération

PUBLIC

Encadrants d'exploitation de proximité et chefs de site(s)

DURÉE

7 heures, réparties de la façon suivante :
1 classe virtuelle de 3h30
3h30 de travaux inter-séances

COMPÉTENCES VISÉES

Recueillir les informations administratives nécessaires

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes et moyens pédagogiques : outils de positionnement, jeux pédagogiques, études de cas, exercices et travaux de groupe, e-learning.

Modalités d'évaluation : questionnaire d'évaluation des acquis

Animateur : Consultant-formateur spécialisé dans le droit du travail et de la convention collective des entreprises de propreté

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les participants doivent disposer d'un ordinateur avec casque audio, microphone et webcam ainsi qu'une connexion internet.

Programme - version 26 juillet 2024

Code de formation MN213